

Magny-les-Hameaux, le 9 mars 2020

**Monsieur Jean-Jacques BROT**

**Préfet des Yvelines**  
1 rue Jean Houdon  
**78010 VERSAILLES cedex**

Objet : Expérimentation CALIPSO aérodrome de Toussus-le-Noble

Monsieur le Préfet,

Par courriel en date du 21 février 2020 vous nous informiez que des contraintes d'agenda vous obligeaient à reporter la CCE prévue le 26 février dernier à une date ultérieure.

Vous évoquiez dans ce même message l'organisation de réunions de travail entre usagers et riverains tant sur l'expérimentation Calipso que sur d'autres thématiques.

Pouvez-vous nous indiquer les modalités d'organisation de ces réunions, ainsi que le devenir de l'arrêté de mars 2019, car nous sommes à moins d'un mois de la date théorique de reprise de l'expérimentation, et comme aucune décision n'a été prise dans le délai de 10 mois, l'arrêté est-il caduc depuis fin janvier ?

Par ailleurs nous tenons à vous rappeler avec force que l'expérimentation Calipso 2019 est non concluante au vu du ressenti des habitants de toutes les communes riveraines. Toutefois animés d'un esprit constructif, nous ne demandons plus un retour à l'arrêté de juillet 2011, comme il avait été écrit dans notre courrier du 9 décembre 2019, mais un réaménagement de l'arrêté de 2019, comme nous vous le proposons dans notre courrier du 17 février 2020 en vue de la CCE du 26 février 2020.

Nous sommes en effet favorables à la reconduction de l'expérimentation, moyennant des aménagements tels que stipulés dans notre proposition de modification de l'arrêté du 19 mars 2019, lesquels ne nous apparaissent pas exorbitants, et nous semblent aller ainsi dans le sens du progrès.

Pour rappel, ces aménagements se résument, pendant la plage de silence ouverte exclusivement aux tours de piste des avions A, à l'interdiction de toute arrivée ou départ d'aéronefs, auxquels s'ajoutent la réalisation effective durant l'année 2020 :

- de l'inscription dans la réglementation des réductions des vitesses de vol, du rehaussement des altitudes et de leurs contrôles (bonnes pratiques dans l'esprit de l'accord de 2018 conclu entre UAT et Alliance)
- de l'instauration de nouvelles trajectoires de vol respectueuses des zones habitées et de la mise en place du contrôle de leur respect (dispositif d'aide au suivi des trajectoires, BGTA, communication des chevelus...)
- de la mise en œuvre concrète du projet de renouvellement de la flotte.

## Alliance Associative pour la Suppression des Nuisances Aériennes et La Reconversion de l'Aérodrome de Toussus-le-Noble

Notre volonté est clairement de collaborer à un processus continu d'amélioration d'une situation d'autant plus inacceptable qu'elle s'est paradoxalement soldée en 2019 par de nouvelles nuisances sur les communes de la vallée de Chevreuse ! Une baisse très significative des nuisances subies par les riverains ne pourra aboutir sans ce processus (applicable à tous les types d'aéronefs) indispensable pour préserver aussi à terme une insertion supportable de la plateforme de Toussus dans son environnement urbain. Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien dans cet objectif et sur votre diligence à y répondre.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre très respectueuse considération.

Pour l'ALLIANCE,



Jacques de Givry



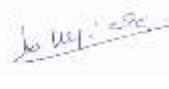
Valentin Guimard



Françoise Martin



Christian Mauduit



Martine Michel

**PS :** nous vous saurions gré de rappeler sur l'ordre du jour de la convocation prochaine de la CCE les trois possibilités de vote quant au devenir de l'arrêté du 20 mars 2019, à savoir, son maintien, son adaptation ou son abrogation. Au cas où l'adaptation serait l'option retenue, les réunions usagers/riverains évoquées plus haut seraient à organiser, de préférence avec votre médiation pour remédier au blocage actuel, afin de définir les modifications de l'expérimentation et de les appliquer le plus tôt possible lors de la saison 2020.

### Copies adressées à :

Madame la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire Élisabeth BORNE

Monsieur le Directeur Général de l'Aviation Civile Patrick GANDIL

Monsieur le Directeur de l'aéroport de Paris-le Bourget Bruno MAZURKIEWICZ

Messieurs les Députés Jean-Noël BARROT et Cédric VILLANI

Monsieur le Président du PNRHVC Yves VANDEVALLE,

Mesdames et Messieurs les Maires de Châteaufort, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Jouy-en-Josas,

Les Loges-en-Josas, Magny-les-Hameaux, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Toussus-le-Noble, Villiers-le-Bâcle

Monsieur le Président de l'Union des Aéroclubs de Toussus Yves GASCUEL